

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**18 JUILLET 2011
20 HEURES**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 18 juillet 2011, à 20 heures, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : Monsieur Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques & greffier.*

MOMENT DE RÉFLEXION

Le greffier informe le Conseil que l'avis de convocation concernant la tenue de la présente séance a été dûment signifié, conformément à la Loi.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES :

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Localisation de l'antenne de télécommunication visée par la demande d'usages conditionnels
- Variation du nombre d'heures de glace louées.

Fin de la première période de questions.

**2011-242 Aménagement du parc du Portageur, phase 2
Adjudication du contrat : Valgeau inc.**

Considérant que la Ville de Varennes procédait à un appel d'offres public pour l'aménagement du parc du Portageur phase 2 ;

Considérant la réception de quatre (4) soumissions ;

Considérant le rapport d'analyse et de recommandation déposé par le directeur du Service du Génie en date du 13 juillet 2011

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes confie au plus bas soumissionnaire conforme, *Valgeau inc.*, le contrat pour l'aménagement du parc du Portageur phase 2, pour un montant de 1 079 194,12 \$ plus taxes, le tout selon sa soumission du 13 juillet 2011, en y retirant les items suivants :

- les ouvrages en pierres naturelles (item 6 du bordereau)
- la toile pare-vent du terrain de tennis (item 9.2 du bordereau)
- 6 bancs Gretchen (item 10.5 du bordereau)

- les systèmes de corbeilles à rebus Techsport (items 10.2 et 10.3 du bordereau)
- la plantation d'arbres feuillus (item 13.4 du bordereau)
- la chaise roulante (item 10.8 du bordereau), et une diminution d'un montant de 11 000 \$ de la provision pour imprévus.

La dépense est affectée au règlement d'emprunt numéro 742.

Certificat de la trésorière numéro 2211

Adoptée

**2011-243 Chemin d'accès, parc de la Commune
Adjudication du contrat : Entreprises C.R. Ménard inc.**

Considérant que la Ville de Varennes procédait à un appel d'offres public pour la construction d'un chemin d'accès au parc de la Commune;

Considérant la réception de cinq (5) soumissions ;

Considérant le rapport d'analyse et de recommandation déposé par le directeur du Service du Génie et par AXOR Experts-Conseil en date du 13 juillet 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes confie à *Entreprises C.R. Ménard inc.* de Longueuil, plus bas soumissionnaire conforme, la construction d'un chemin d'accès au parc de la Commune, pour un montant de 285 372,94 \$ plus taxes, le tout selon sa soumission du 13 juillet 2011.

La dépense est affectée aux règlements d'emprunts 719 et 740.

Certificat de la trésorière numéro 2210

Adoptée.

**2011-244 Revitalisation de la rue Sainte-Anne, Vieux-Varennes
Adjudication du contrat : Benvas Excavation inc.**

Considérant que la Ville de Varennes procédait à un appel d'offres public pour la revitalisation de la rue Sainte-Anne;

Considérant la réception de cinq (5) soumissions ;

Considérant le rapport d'analyse et de recommandation déposé par le directeur du Service du Génie et par AXOR Experts-Conseil inc. en date du 13 juillet 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes confie à la compagnie *Benvas Excavation inc.* de Varennes, plus bas soumissionnaire conforme, les travaux de revitalisation de la rue Sainte-Anne dans le Vieux-Varennes, pour un montant de 4 904 000 \$, plus taxes, le tout selon sa soumission du 13 juillet 2011.

La dépense est imputable au règlement numéro 693.

Certificat de la trésorière numéro 2215

Adoptée

**2011-245 Construction d'une bibliothèque multifonctionnelle à faible consommation énergétique
Services professionnels en ingénierie
Adjudication du mandat : Dessau inc.**

Considérant les dispositions des articles 573.1 et suivants de la *Loi sur les Cités et Villes* en matière d'adjudication de contrats pour fourniture de services professionnels ;

Considérant un appel d'offres public pour des services professionnels en ingénierie dans le cadre du projet de construction d'une bibliothèque multifonctionnelle ;

Considérant la réception de six (6) soumissions ;

Considérant l'analyse de conformité et le rapport de recommandation du directeur des Services juridiques et greffier en date du 14 juillet 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confier à la firme *Dessau inc.* de Longueuil, ayant obtenu le meilleur pointage calculé tel que prescrit par la loi, le mandat de services professionnels en ingénierie dans le cadre du projet de construction d'une bibliothèque multifonctionnelle à faible consommation énergétique, selon sa soumission du 16 juin 2011, pour un montant de 264 020 \$, plus taxes (incluant 7,5% de la valeur du contrat pour les imprévus).

Ce montant est imputable au règlement numéro 746.

Certificat de la trésorière numéro 2213

Adoptée

**2011-246 Construction d'une bibliothèque multifonctionnelle à faible consommation énergétique
Services professionnels en architecture
Adjudication du mandat : Labbé/Laroche-Gagné/Leclerc et associés**

Considérant les dispositions des articles 573.1 et suivants de la *Loi sur les Cités et Villes* en matière d'adjudication de contrats pour fourniture de services professionnels ;

Considérant un appel d'offres public pour des services professionnels en architecture dans le cadre du projet de construction d'une bibliothèque multifonctionnelle ;

Considérant la réception de quatre (4) soumissions ;

Considérant l'analyse de conformité et le rapport de recommandation du directeur des Services juridiques et greffier en date du 14 juillet 2011 ;

Considérant que la seule soumission conforme reçue accuse un écart important avec l'estimation des coûts établis pour ce contrat, la Ville de Varennes, en application des dispositions de l'article 573.3.3 de la *Loi sur les Cités et Villes*, a négocié à la baisse le prix avec le soumissionnaire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confier à la firme *Labbé/Laroche-Gagné/Leclerc et Associés*, architectes en consortium de Saint-Bruno-de-Montarville, les services professionnels en architecture dans le cadre du projet de construction d'une bibliothèque multifonctionnelle à faible consommation énergétique, selon sa soumission révisée du 13 juillet 2011, pour un montant de 416 395 \$, taxes et imprévus inclus.

Ce montant est imputable au règlement 746.

Certificat de la trésorière numéro 2212

Adoptée

**2011-247 Travaux de réfection de six (6) terrains de tennis
Terrassements JOPAT inc.
Modification à la résolution 2011-089**

Considérant l'adoption de la résolution 2011-089 le 14 mars 2011 pour la réfection de six (6) terrains de tennis;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la Conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De modifier la résolution 2011-089 afin d'ajouter 1 800 \$, plus les taxes applicables, au montant imputable au *Fonds de parcs et terrains de jeux*.

Certificat de la trésorière numéro 2209

Adoptée

**2011-248 Projet de réfection de la rue Sainte-Anne, section embellissement
Bell Canada – Consentement travaux sur commande
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la Conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le formulaire de Bell Canada ci-annexé, dans le cadre du projet de réfection de la rue Sainte-Anne.

Adoptée

20 h 16 : Madame la conseillère Natalie Parent déclare son intérêt, détenant des actions dans Rogers Communication, elle se retire de la salle.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande d'usages conditionnels ci-après :

**2011-249 Usages conditionnels 1461-39-4196
Installation d'une antenne de télécommunication
3700, chemin de la Pointe-aux-Pruches, lot P-222**

Considérant la demande présentée par Rogers Communication afin de permettre l'installation d'une antenne de télécommunication ;

Considérant qu'un avis public a paru dans le journal *La Seigneurie*, édition du 7 juillet 2011, invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande ;

Considérant la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme et d'Environnement, résolution CCUE 11-06-33 du 8 juin 2011;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'émission d'un permis de construction pour l'installation d'une antenne de télécommunication dans la zone A-107 et ce, conformément aux plans UR-2011-3020A2, UR-2011-3020A3 et UR-2011-3020A4 ainsi qu'au règlement 710 relatif aux usages conditionnels.

Adoptée

20 h 18 : Madame la conseillère Natalie Parent réintègre son siège.

**2011-250 Location – Temps de glace extérieure
Portion 2011 de la saison 2011-2012**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 12 juillet 2011 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes autorise l'achat d'heures de glace pour la portion 2011 de la saison d'hiver 2011-2012, comme suit :

A. *Centre Gilles Chabot*, Boucherville, pour un montant de 20 176 \$, plus taxes ;

B. *Centre sportif régional de Contrecoeur*, pour un montant de 79 131,50\$, plus taxes ;

C. *Aréna Chénier-Sogep*, pour un montant de 25 900 \$, plus taxes.

Le conseil autorise M^{me} Manon Lanneville, directrice des Services récréatifs et communautaires, à signer tout document donnant effet aux présentes.

Certificat de la trésorière numéro 2214

Adoptée

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES :

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Demande de conservation d'un corridor scolaire en lieu et place d'un corridor sécuritaire, rue du Parc
- Problème de stationnement sur la rue du Parc
- Aménagements à venir en contrebas de la promenade Mère d'Youville.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 20 h 34.

Le Maire

*Le directeur des Services Juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA